



# Carnet de Capture du Brochet

Sur les lacs de Moulin Papon et de l'Angle Guignard un brochet doit mesurer entre 60 et 80 cm pour être conservé!

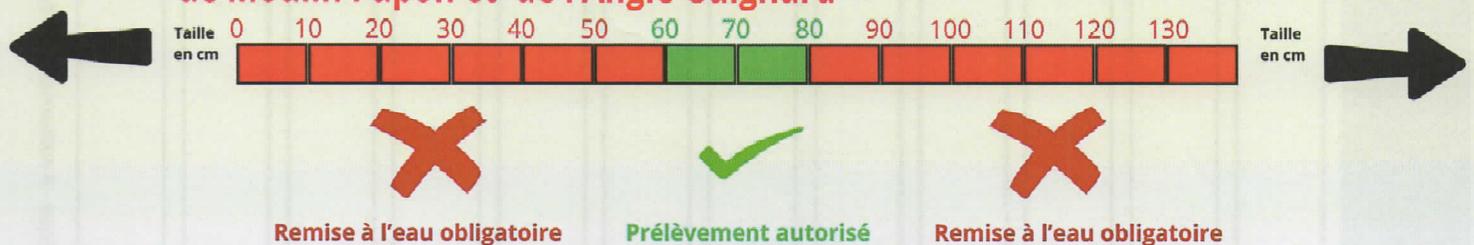
Aidez-nous à visualiser l'impact de cette mesure en renseignant ce carnet de capture

**Nouveauté  
2024**

## Fenêtre de Capture du Brochet



**A compter du 27 Avril 2024 uniquement sur les lacs de Moulin Papon et de l'Angle Guignard**



L'objectif principal de la mise en place d'une fenêtre de capture est de renforcer la production de l'espèce brochet afin de maintenir des populations de brochets en abondance à la fois au niveau des classes d'âges juvéniles mais également au niveau des classes d'âges adultes.

La remise à l'eau des poissons de plus de 80 cm permet de protéger les plus anciens spécimens qui semblent être les meilleurs géniteurs.



**CE CARNET EST OBLIGATOIRE ET EST A PRESENTER AUX GARDES DE PÊCHE LORS DES CONTROLES**

Cette nouvelle mesure est mise en place de façon expérimentale et doit faire l'objet d'un suivi. De ce fait nous vous demandons de renseigner ce carnet de capture du brochet

Vous pouvez également remplir le formulaire de déclaration directement en ligne (moins d'une minute)



Conservez ce carnet ci-après durant toute la saison. Consignez chaque sortie de pêche avec ou sans capture de brochet.

Merci de le retourner à la Fédération à l'adresse Ci-dessous ou à votre AAPPMA avant la fin janvier

Fédération de Vendée Pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

n° 02 Le Plessis Bergeret - 85280 LA FERRIERE

Tél : 02 51 37 19 05 - mail : [contact@federation-peche-vendee.fr](mailto:contact@federation-peche-vendee.fr)

